

Grève dans les bibliothèques de Québec : une hypothèse de règlement sur la table

Publié hier à 19 h 30 HAE

La grève qui paralyse les 26 bibliothèques municipales de Québec, depuis plus de 40 jours, pourrait connaître un dénouement prochain. Une hypothèse de règlement a été formulée par le conciliateur dans le conflit de travail à l'Institut canadien de Québec.

C'est ce que déclare le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) dans un courriel acheminé aux médias mercredi.

L'entente doit être approuvée par les membres du syndicat en assemblée et par la Ville de Québec, qui confie la gestion de ses bibliothèques à l'Institut canadien de Québec. Aucune date de vote n'a encore été annoncée.

À la mi-mars, l'employeur avait demandé [l'intervention d'un conciliateur](#) pour faire débloquer les négociations dans le dossier.

Les employés de l'Institut canadien de Québec sont en grève générale illimitée depuis le 1er mars, après avoir rejeté une offre bonifiée de l'employeur, le 25 février. Ils sont sans contrat de travail depuis plus d'un an.

Plus de quarante jours de grève

Les 240 employés de l'Institut canadien de Québec [ont franchi les 40 jours de grève mardi](#), alors que se tenait une troisième rencontre de négociations entre l'employeur et le syndicat.

[Depuis mars](#), seules trois bibliothèques accueillent les usagers avec des horaires réduits : Étienne Parent, dans le secteur Beauport, Gabrielle-Roy, dans le quartier Saint-Roch et Monique-Corriveau, à Sainte-Foy.

Seuls des commis employés de la Ville de Québec et des cadres assurent le service aux trois établissements ouverts durant le conflit.

Les négociations achoppent notamment [sur le rattrapage salarial](#) pour tenir compte de la hausse du coût de la vie.

« On va faire ce qu'il faut »

Mercredi, la marque des quarante jours sur la ligne de piquetage ne semblait pas démoraliser Sébastien Lamarre, commis aux bibliothèques Monique-Corriveau et Collège-des-Jésuites. Je ne le pense pas mois par mois. Moi je suis rentré là-dedans en me disant : "On va faire ce qu'il faut pour que nos conditions s'améliorent". À ses côtés, Anthony Bourdeau s'assure du moral des troupes. Les gens sont de bonne humeur. C'est sûr qu'on commence à trouver que c'est excessivement long, par contre, on est très déçus que ça ait pris un mois avant que les négociations commencent, on a l'impression qu'on n'était pas très considérés, déplorait-il.

« Ma bibliothèque me manque »

La barre des quarante jours touche aussi les usagers des 26 bibliothèques de la Ville. Ma bibliothèque me manque, a déclaré une citoyenne rencontrée devant la bibliothèque Monique-Corriveau. Elle s'y rendait pour la première fois, sa bibliothèque de quartier étant fermée, tout comme 23 des 26 établissements du réseau des bibliothèques municipales de Québec. Depuis le premier avril, donc depuis plus de quarante jours, seules les bibliothèques Étienne-Parent, Monique-Corriveau et Gabrielle-Roy sont ouvertes avec des horaires réduits.

Je n'ai plus rien à lire. Ça fait un mois que je lis les mêmes livres, s'est exclamé en souriant un autre usager rencontré devant la bibliothèque Étienne-Parent à Beauport.

C'est de valeur qu'on ne soit pas capable de régler nos problèmes un peu plus facilement, parce qu'eux autres perdent leur salaire pendant ce temps, c'est dommage, déplore-t-il.

J'ai l'habitude de me commander des livres, puis là il faut que je vienne en personne, s'attriste quant à elle une dame entrée dans l'immeuble de la rue Clemenceau juste après lui.

Une autre usagère, rencontrée à sa sortie de la bibliothèque Gabrielle-Roy, décrit l'impact de la grève sur son quotidien : J'écris ma thèse, je suis en rédaction et la bibliothèque est ouverte moins longtemps que d'habitude. Je soutiens la grève quand même, poursuit-elle, parce que je trouve qu'ils ont le droit de revendiquer de meilleures conditions, ajoute-t-elle.